



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4538

Attribution d'une subvention de 13 000 euros à l'association "FC Lyon Football" pour l'organisation du tournoi international de football "Top Gones", les 20, 21 et 22 avril, et du tournoi "Les Fenottes", les 8 et 9 juin 2019, au stade du Clos Layat à Lyon 8e - Signature d'une convention d'application n°1 à la convention cadre de partenariat et d'objectifs

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2019/4538 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 13 000 EUROS A L'ASSOCIATION "FC LYON FOOTBALL" POUR L'ORGANISATION DU TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL "TOP GONES", LES 20, 21 ET 22 AVRIL, ET DU TOURNOI "LES FENOTTES", LES 8 ET 9 JUIN 2019, AU STADE DU CLOS LAYAT A LYON 8E - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'APPLICATION N°1 A LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **6 mars 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association F.C. Lyon Football organise prochainement deux évènements :

- la 31^{ème} édition du tournoi « Top Gones » les 20, 21 et 22 avril 2019 au stade du Clos Layat à Lyon 8^e ;
- la 5^{ème} édition du « Tournoi des Fenottes » les 8 et 9 juin 2019 au stade du Clos Layat à Lyon 8^e.

Le tournoi « Top Gones », dont la première édition remonte à l'année 1987, est réservé aux équipes jeunes des U11, U13, U15 et U17.

Pour ce nouveau rassemblement, une centaine d'équipes en provenance de toute la France et de pays étrangers sera mobilisée. 140 bénévoles assureront la logistique (restauration, hébergement, accueil, etc.). Des ateliers de sensibilisation aux gestes éco-citoyens seront dispensés avec l'aide des Conseils de Quartier du 8^e arrondissement.

En 2018, 1 400 joueurs se sont affrontés devant près de 5 000 spectateurs sur la totalité du week-end.

Depuis 2015, le F.C. Lyon Football organise le « Tournoi des Fenottes », une compétition féminine qui s'inscrit au cœur même du projet éducatif et pédagogique du club. Cette année, les matchs seront à 8 joueuses, réservés aux catégories U13F, U15F et U18F.

En 2018, le Tournoi des Fenottes a mobilisé 600 joueuses, soit 36 équipes réparties dans trois catégories. Les participantes se sont rencontrées lors de 240 matchs. 70 bénévoles organisateurs ont coordonnés l'évènement. 1 500 spectateurs ont assisté au tournoi.

Comme l'année passée, le tournoi s'accompagnera d'actions spécifiques visant la promotion du sport au féminin, et mettant en avant des valeurs sociales, éducatives et sportives.

Ces deux tournois ont pour objectifs de :

- faire vivre aux jeunes licenciées de l'association organisatrice une expérience de vie et d'échange avec d'autres équipes de jeunes venant d'horizons différents ;
- associer les familles, joueurs et amis du club à l'organisation de cette grande fête citoyenne ;
- valoriser l'implantation des tournois au cœur des quartiers du 8^e arrondissement en associant les collectivités locales ainsi que les acteurs économiques et citoyens.

Les budgets prévisionnels cumulés des tournois 2019 s'élève à 125 000 €

L'association F.C. Lyon Football a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 18 000 €.

Pour mémoire, le F.C. Lyon Football a bénéficié en 2018 d'une subvention de 13 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 30^e édition du tournoi Top Gones et de la 4^e édition du Tournoi des Fenottes, par délibération n° 2018/3765 du 26 mars 2018.

L'association a également bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 60 000 € pour la saison sportive 2018/2019, par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019, conformément à la convention cadre de partenariat et d'objectifs établie entre la Ville de Lyon et le club pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020.

Il est proposé qu'une subvention de 13 000 € soit allouée à l'association F.C. Lyon Football pour l'organisation de la 31^e édition du tournoi « Top Gones » et de la 5^e édition du « Tournoi des Fenottes » et qu'une convention d'application n°1 à la convention cadre soit établie entre la Ville de Lyon et le club.

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2018/3765 du 26 mars 2018 et n°2019/4487 du 21 janvier 2019 ;

Vu la convention cadre de partenariat et d'objectifs ;

Vu la convention d'application n°1 ;

Vu l'avis du Conseil **du 8^e arrondissement** ;

Où l'avis de la commission **éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports** ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 13 000 € est allouée à l'association F.C. Lyon Football pour l'organisation du Tournoi International de football « Top Gones », les 20, 21 et 22 avril 2019, et du « Tournoi des Fenottes », les 8 et 9 juin 2019, au stade du Clos Layat à Lyon 8^e.
- 2- La convention d'application n°1 à la convention cadre de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association F.C. Lyon Football, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT